

Délibération n°1_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUODOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHART, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIÈRE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUODOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Cotisations statutaires

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : -

Contre : -

En 2025, afin de tenir compte de la baisse de la démographie du territoire adhérent au syndicat mixte du Parc et de valider l'augmentation de la participation proposée par la Région, il est envisagé de relever la cotisation de 4 centimes d'euro, la faisant passer de 2,42 € à 2,46 € par habitant. Cette hausse porterait la cotisation régionale à 624 840,00 €.

Par conséquent, la cotisation 2025 de chaque collègue serait la suivante :

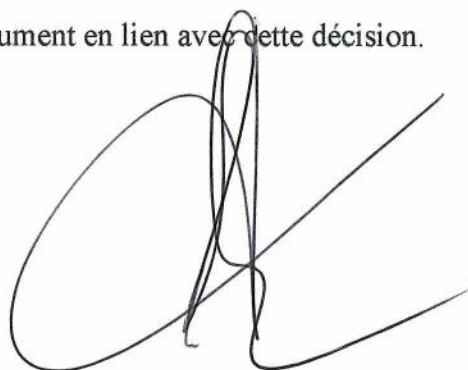
Adhérents	Montant des cotisations statutaires 2024 49.933 hab	Montant des cotisations statutaires 2025 49.920 hab.	Évolution
Région Nouvelle-Aquitaine	608.564,16 €	624.840,00 €	16.275,84 €
Département de la Dordogne	70.000,00 €	70.000,00 €	-
Département de la Haute-Vienne	70.000,00 €	70.000,00 €	-
Communes	60.418,93 €	61.401,60 €	982,67 €
Communautés de communes	60.418,93 €	61.401,60 €	982,67 €
Villes-portes	31.303,18 €	33.406,80 €	2.103,62 €
TOTAL =	900.705,20 €	921.050,00 €	20.344,80 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** les cotisations statutaires 2025 du PNR PL ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Certifié exécutoire, publié le **10 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal CURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Installation du Bureau syndical

Votants : 153.7
Pour : 153.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Monsieur Stéphane Seyer, délégué du Parc pour la commune de Maisonnais-sur-Tardoire et membre du bureau syndical en tant que représentant des communes de Haute-Vienne (art. 1.2.2.1 des statuts du PNR PL), a démissionné du Conseil municipal ce qui entraîne la perte de ses délégations au sein du PNR PL. Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement afin d'assurer la continuité des fonctions au sein du Bureau syndical, conformément aux statuts du syndicat et à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Les représentants des communes sont au nombre de 12 : 6 pour la Dordogne et 6 pour la Haute-Vienne.

Il convenait donc d'élire un nouveau représentant des communes de Haute-Vienne au Bureau Syndical du Parc au titre du Collège 3 (représentants des communes, communautés de communes et villes-portes)

Par courrier électronique en date du 3 février 2025, les candidats ont été invités à se déclarer dans les 5 jours ouvrés.

Réuni à 18h30, le Collège 3 a élu 1 représentant issu des communes de la Haute-Vienne.

M. Raoul Réchignac, maire et délégué de la commune de Maisonnais-sur-Tardoire s'est déclaré dans les 5 jours ouvrés.

RESULTATS

Nb votants : 50

Raoul Réchignac est élu à main levée, à l'unanimité.

Au terme de cette élection, il convient de procéder à l'installation du Bureau syndical :

⇒ Collège de la Région Nouvelle-Aquitaine

- M. Jean-Pierre RAYNAUD
- Mme Colette LANGLADE
- Mme Mélanie PLAZANET
- Mme Florence JOUBERT

⇒ Collège des Départements

1/ Département de la Haute-Vienne :

- Mme Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES (Titulaire)
- M. François BOISSERIE (Suppléant)

2/ Département de la Dordogne :

- M. Pascal BOURDEAU (Titulaire)
- Mme Mélanie CELERIER (Suppléante)

⇒ Collège des Communes, Intercommunalités et Villes-Portes

Délibération n°2_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

► **Communes :**

Dordogne

LACROIX Paulette
JARRY Bernard
HECKELMANN Isabelle
SEEGERS Henri
COTTA Solange
DARTOUT Marie-Jeanne

Haute-Vienne

DEXET Emmanuel
FISSOT Sébastien
GARRIGOU-GRANDCHAMP Chantal
HABRIAS Fabien
MARIÉ Julien
RÉCHIGNAC Raoul

► **Intercommunalités :**

CC Périgord Nontronnais :

- BERNARD Francine
- MÉCHINEAU Pascal
- CHAPEAU Gérard

CC Périgord-Limousin :

- VAURIAC Bernard
- MARCETEAU Dominique

CC Périgord Dronne BELLE :

- CHABAUD Jean-Michel

CC Pays de Nexon-Monts de Châlus

- GARNICHE Roland
- DESROCHE Christian

CC Ouest Limousin :

- DAUCHART Thierry (remplace M. Albert VIROULET)
- HACHIN Pierre

CC Porte océane du Limousin

- LATHIERE Claudine

CC Pays de Saint-Yrieix

- HUCHET Annick

► **GEMAPI :**

- FRANÇOIS Philippe
- GAYOT Loïc

► **Villes-Portes :**

- LEGOFF Jean
- COINDEAU Lucien

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **INSTALLE** les représentants désignés au Bureau syndical du Parc.

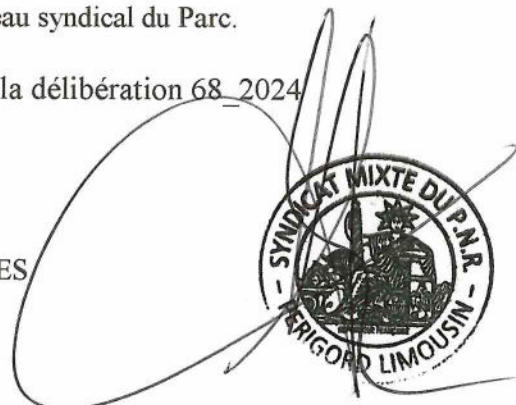
La présente délibération annule et remplace la délibération 68_2024

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

13 MARS 2025

Certifié exécutoire, publié le

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°3_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHOU, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COUNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Vu les rapports sur les orientations budgétaires du Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin 2024 annexés à la présente délibération ;

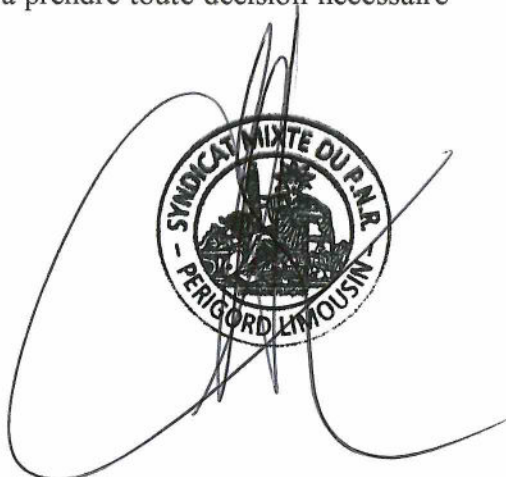
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1, L2313-1, L2313-2, L5211-36, D2312-3 et D5211-18-1

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) 2025 lors de la séance du Comité syndical du 5 mars 2025 ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°4_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal CURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Dotation budgétaire attribuée aux Parcs naturels régionaux en 2025 par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Votants : 153.7
Pour : 153.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Les Parcs naturels régionaux sont intégrés dans la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) de manière spécifique. Ils sont considérés comme faisant partie des 30 % d'aires protégées visés par la stratégie.

En 2025, la contribution forfaitaire de l'État au fonctionnement de chaque syndicat mixte gérant un PNR et mettant en œuvre une charte de Parc est de 130 000 €.

Le plan de financement pour l'année 2025 serait le suivant :

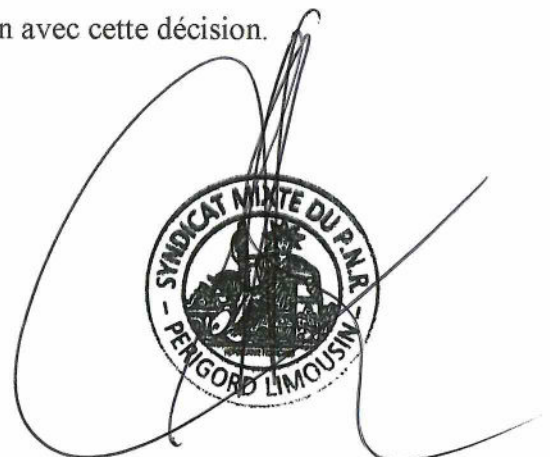
Objet des dépenses	Montant	Origine des recettes	Montant
Charges à caractère général	454.733,93 €	État (Dreal Nouvelle-Aquitaine) PNRPL	130.000,00 € 324.733,93 €
TOTAL	454.733,93 €	TOTAL	454.733,93 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement 2025 présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter et à signer la convention d'attribution de l'aide de l'Etat au syndicat mixte PNR ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°5_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHART, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal CURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIÈRE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Actions Biodiversité - plan de financement DREAL 2025

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Délibération n°5_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Parmi les actions que le Parc conduit en faveur de la Biodiversité, deux d'entre elles peuvent prétendre à des fonds réservés par la DREAL pour les Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine :

- Atlas des odonates : recensement des espèces du Parc et évaluation des enjeux patrimoniaux

- Stratégie de biodiversité : expertises complémentaires pour accompagner l'analyse du territoire et prioriser les enjeux patrimoniaux

Le plan de financement prévisionnel de ces actions serait le suivant :

Nature des dépenses	Montant TTC	Origine des recettes	Montant	%
Odonates, connaître les cortèges et espèces patrimoniales du Parc	24.970,00 €	DREAL Nouvelle-Aquitaine	20.000,00 €	50,04
Accompagnement de la stratégie de préservation de la biodiversité du Parc	15.000,00 €	FEDER Nouvelle-Aquitaine	19.970,00 €	49,96
TOTAL	39.970,00 €	TOTAL	39.970,00 €	100

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement 2025 présenté ci-dessus ;
- **VALIDE** la demande de financement auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Certifié exécutoire, publié le **14 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal CURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Fermeture de poste – après avis du CST

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Vu l'article L.253-5 du code général de la fonction publique,
Vu le projet de délibération en date du 9 octobre 2024 sollicitant l'avis du Comité technique paritaire quant à une suppression de poste,
Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 13 décembre 2024

Le 1^{er} Vice-président expose au Comité syndical, la nécessité de supprimer l'emploi suivant :

- **Attaché** à 35 heures hebdomadaires – chargé de mission événementiel et implication des habitants

Au motif : Départ de l'agent

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **SUPPRIME** le poste d'attaché ci-dessus désigné ;

Après publicité, la présente décision prendra effet à compter du : 01 / 04 / 2025

- **CHARGE** Madame la Présidente de la publicité et de l'exécution de cette décision ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°7_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHART, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : IPAMAC : Programme d'actions 2025-2027 – Pré-engagement

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Après une phase de bilan des actions menées entre 2022 et 2024, IPAMAC en partenariat avec les Parcs du Massif Central a travaillé à un nouveau plan d'actions pour les années 2025 à 2027.

Dans le document annexé, le programme d'actions décrit a été le fruit d'un travail de co-construction mené dans le réseau depuis le printemps 2024, avec les Parcs membres de l'IPAMAC et leurs partenaires. Des groupes de travail techniques par thématique se sont réunis l'an dernier pour finaliser les besoins. Ce programme a été présenté en Conseil d'administration d'IPAMAC le 11/12 dernier qui en a approuvé la pertinence au niveau du Massif central.

Cette proposition de plan d'actions permet :

- d'assurer la capitalisation des actions engagées par l'IPAMAC jusqu'à présent,
- d'innover et d'expérimenter pour mieux s'adapter au nouveau contexte (sanitaire, climatique, etc.),
- de favoriser l'attractivité, le rayonnement, la préservation et le développement responsable du Massif central.

En ce qui concerne le Parc naturel régional Périgord-Limousin, les thématiques d'engagement pré-retenues seraient les suivantes :

- Axe biodiversité :
 - Forêts : Capitaliser les connaissances et faire monter en compétence les acteurs concernés et les techniciens des Parcs
 - Milieux Ouverts Herbacés : Favoriser les échanges au sein du réseau Milieux Ouverts
 - Trame Noire : Capitaliser les connaissances et faire monter en compétence les acteurs concernés et les techniciens des Parcs
- Axe transversal : Préserver et valoriser les richesses culturelles du Massif central et favoriser leur appropriation auprès des habitants et visiteurs
- Axe Habitabilité : Renforcer l'appropriation de l'habitabilité et le partage d'expériences entre Parcs face aux enjeux climatiques.
- Axe tourisme durable : Laboratoire des itinérances

Pour le Parc naturel régional Périgord-Limousin, ce montant de participation aux actions décrites durant les 3 années du programme s'élèverait à 7.317,80 € pour 3 ans (contre 12 231,39 € pour le précédent programme) soit 2.439,26 € par an.

Un montant de quasi régie à hauteur de 19.980 € pourrait être perçu par le Parc en fonction de l'investissement temps agent sur ces actions.

A ce stade, l'IPAMAC n'a pas de visibilité sur le financement des actions pressenties. En fonction des financements obtenus et des thématiques retenues, l'IPAMAC proposera une convention pour chaque action qui précisera définitivement ces montants et qui devra être validée par une délibération du Parc.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la participation du PNRPL à ce pré programme ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer l'engagement à ce pré-programme et à le voter favorablement lors du prochain CA d'IPAMAC.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°8_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHART, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Cellule d'assistance technique zones humides et étangs (CATZHE) - Plans de financement 2025

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Depuis 2009, la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Etangs (CATZHE) Périgord-Limousin œuvre dans le domaine de la préservation, de la restauration des zones humides et des milieux aquatiques. Elle apporte des conseils, portent des études, assistent les propriétaires dans la réalisation de travaux, sensibilisent, communiquent, suit les politiques publiques en lien avec la ressource en eau. Ses missions contribuent fortement à l'atteinte des objectifs fixés par l'axe 1 de la charte, notamment concernant la préservation de la ressource en eau autant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Son fonctionnement est fortement soutenu et financé par l'Agence de l'eau Adour Garonne et bénéficie des fonds européens FEDER. Pour l'année 2025, il vous est proposé les plans de financement suivants concernant l'animation de cette mission et les études :

Animation :

Objet des dépenses	Montant	Origine des recettes	Montant
Frais salariaux	124.042,47 €	Agence de l'Eau Adour-Garonne	113.954,73 €
Frais indirects	34.930,00 €	U.E : Feder Nouvelle-Aquitaine	45.553,82 €
Communication (lettre d'information et frais d'intervention)	3.820,00 €	Sous-Total fin. public	159.508,55 €
		Autofinancement Parc	3.283,92 €
TOTAL TTC	162.792,47 €	TOTAL	162.792,47 €

L'AEAG finance 70% d'un forfait de 70 euros/j pour les frais indirects.
L'UE finance le TTC et 15% des frais indirects

Étude :

Objet des dépenses	Montant	Origine des recettes	Montant
Inventaire patrimonial des zones humides	15 000.00 €	Agence de l'Eau Adour-Garonne	6.250,00 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	8.750,00 €
TOTAL TTC	15 000.00 €	TOTAL	15 000.00 €

L'AEAG finance 50% du HT

L'inventaire des ZH consiste à une actualisation des données acquises par la CATZHE.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** les plans de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions et signer tout document en lien avec ce dossier.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°9_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUODOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUODOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Plans de financement de l'animation GEMAPI 2025

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Vu la délibération n°06-2023 du comité syndical du 31 janvier 2023 portant transfert de compétence GEMAPI par les communautés de communes au Parc naturel régional Périgord-Limousin

Vu la délibération n°85_2024 du bureau syndical du 5 Novembre 2024 portant validation par le bureau exécutif du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) de la Dronne Amont et dépôt de la Déclaration d'Intérêt Général

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, le Parc naturel régional Périgord-Limousin dispose d'un chargé de mission dédié, chargé de l'animation et de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Gestion de la Dronne Amont.

En 2024, ce dernier a œuvré à la structuration et à la concrétisation du PPG en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. En 2025, il devra poursuivre cette dynamique en veillant à associer l'ensemble des partenaires et en assurant les missions suivantes :

- Suivi de la procédure administrative du PPG
- Suivi technique et financier du programme d'actions
- Animation territoriale de l'ensemble des actions du programme
- Concertation avec tous les acteurs du territoire prenant part à la gestion des milieux aquatiques (riverains, élus locaux, Agence de l'eau, ...)

Ces missions peuvent être subventionnées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département de la Dordogne. L'autofinancement est assuré dans le cadre des cotisations des communautés de communes adhérentes selon la clé de répartition indiquée dans les statuts du Parc.

Pour l'année 2025, il vous est proposé les plans de financement suivants concernant l'animation de cette mission et les études :

Animation territoriale :

Objet des dépenses	Montant	Origine des recettes	Montant
Frais salariaux	46.083,98 €	Agence de l'Eau Adour-Garonne	43.346.79 €
Frais généraux	13.790,00 €		
Communication (Guide, animation)	2.050,00 €	Conseil départemental 24	1.720,00 €
		Autofinancement	16.857.19 €
TOTAL TTC	61.923.98 €	TOTAL	61.923.98 €

L'AEAG finance 70% du TTC et 70% d'un forfait de 70 euros/j pour les frais indirects et les frais de missions. L'autofinancement est généré par la cotisation des EPCI à FP pour la compétence GEMAPI.

Démarche administrative pour la validation du PPG :

Objet des dépenses	Montant	Origine des recettes	Montant
Frais salariaux	7.414,00 €	Agence de l'Eau Adour-Garonne	15.707,00 €
Frais liés au dossier de Déclaration d'Intérêt Général (frais de dossier + enquête publique)	24.000,00 €	Autofinancement	15.707,00 €
TOTAL TTC	31.414,00 €	TOTAL	31.414,00 €

L'AEAG finance 50% du TTC

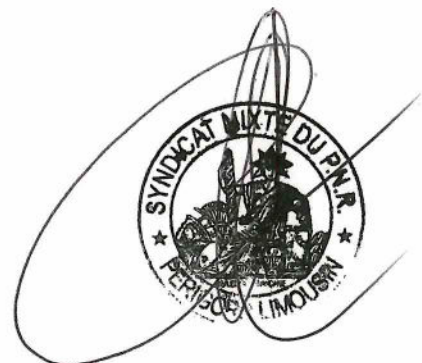
L'autofinancement est généré par la cotisation des EPCI à Fonds Propres pour la compétence GEMAPI.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** les plans de financement 2025 ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à solliciter les financements relatifs à cette mission auprès de l'ensemble des partenaires ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUODOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal CURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUODOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Préservation des zones humides et amélioration de la connaissance de la biodiversité et des milieux aquatiques du PNRPL 2023-2025

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Depuis 2009, la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Etangs (CATZHE) Périgord-Limousin œuvre dans le domaine de la préservation, de la restauration des zones humides et des milieux aquatiques. Elle apporte des conseils, portent des études, assistent les propriétaires dans la réalisation de travaux, sensibilisent, communiquent, suit les politiques publiques en lien avec la ressource en eau. Ses missions contribuent fortement à l'atteinte des objectifs fixés par l'axe 1 de la charte, notamment concernant la préservation de la ressource en eau autant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Son fonctionnement est fortement soutenu et financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et bénéficie des fonds européens FEDER. Pour les années 2023 à 2025, il vous est proposé le plan de financement suivant concernant l'animation de cette mission et les études :

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant
Animation	343.688,58 €	AEAG	284.189,00 €
Frais indirects*	78.859,22 €	FEDER Nouvelle-Aquitaine	237.466,00 €
Frais de mission	13.084,13 €		
Autres dépenses (inventaires patrimoniaux, animations, communications, frais de bouche)	152.377,22 €	Etat	27.812,00 €
		Autofinancement	38.542,15 €
TOTAL TTC	588.009,15 €	TOTAL	588.009,15 €

*Frais indirects : Pour le FEDER, 15% de la masse salariale

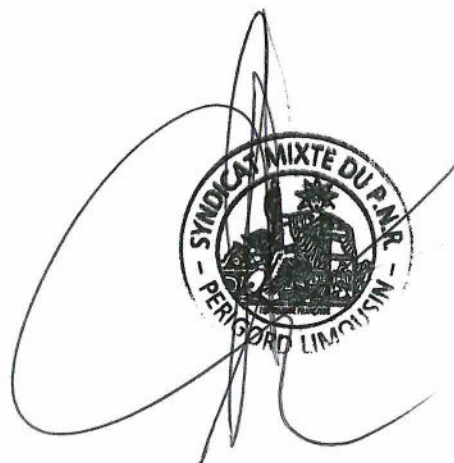
Pour l'AEAG, 20% de la masse salariale pour les années 2023 et 2024 et 70 € par jour travaillé pour l'année 2025. Ces derniers comprennent les frais de mission 2025.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions et signer tout document en lien avec ce dossier.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°11_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHART, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Adhésion au CPIE du Périgord-Limousin

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin participe depuis de nombreuses années au Festival Nature la Chevêche organisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Périgord-Limousin.

Les agents y interviennent à l'occasion de tables rondes (sur la forêt ou l'alimentation par exemple) et tiennent un stand afin de représenter le PNR et de sensibiliser les participants aux enjeux du territoire.

La présence d'agents lors de cet événement est également un moyen de renforcer nos liens avec le CPIE et les structures d'éducation au territoire présentes.

En 2025, le CPIE demande à chaque structure d'adhérer à l'association afin de participer au festival.

Cela implique :

- De nommer un représentant du PNR qui pourra assister à l'assemblée générale annuelle,
- De participer à des temps de réunions et événements portés par l'association
- De régler une cotisation annuelle de 25 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les statuts de l'association ;
- **VALIDE** l'adhésion du Parc à l'association CPIE Périgord-Limousin pour un montant annuel de 25€ et pour une durée de 3 ans ;
- **DESIGNE** Bernard Jarry pour représenter le Parc au sein de cette association ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document en lien avec ce dossier.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Délibération n°12_2025

Comité Syndical du 05 mars 2025 à Dournazac

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHART, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUDOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Appel à projet régional - FEADER 23-27 PAEC 2025

Votants : 153.7

Pour : 153.7

Abstentions : 0

Contre : 0

Au titre de la programmation FEADER 2023-2027, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, a autorisé l'ouverture de territoires de Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) pour déployer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Depuis octobre 2023, le Parc anime 2 projets de territoire :

- **PAEC enjeu Pastoralisme**, sur **l'ensemble du territoire du Parc**.
Les mesures sont de type Prairies Fleuries, basées sur la diversité floristique prairiale ;
- **PAEC enjeu Biodiversité**, sur les **bassins versants du secteur Adour-Garonne**, à l'exception du bassin versant Valouze (déjà couvert par un projet porté par le SMDE 24).

Les mesures activées portent sur les zones humides, le retard de fauche, le maintien de l'ouverture des milieux par le pâturage, l'entretien des infrastructures agro-écologiques tels que les haies et les mares, la reconversion de terres arables en prairies.

Chaque année, le besoin contractuel du territoire est évalué.

En tenant compte des tensions budgétaires actuelles, et des enveloppes régionales FEADER encore disponibles (reste FEADER à engager de l'ordre de 10 %, soit 14 M€), le Parc a exprimé le besoin pour la campagne 2025 suivant :

Projet	Enveloppe sollicitée	Surface à engager
PAEC PLPF (enjeu Pastoralisme)	707 815 €	1 700 ha
PAEC PLBV (enjeu Biodiversité)	527 844 €	5 490 ha
Total	1 235 659 €	7 190 ha

La commission régionale (CRAEC) attribuera une enveloppe réservataire définitive à engager sur la campagne 2025, courant mars 2025.

Pour mémoire, les campagnes PAC 2023 et 2024 ont permis d'engager sur le territoire Parc, 2 908 ha pour un engagement comptable de 1 668 955 €.

ANIMATION DES PAEC

Contrairement aux campagnes PAC précédentes, notamment celles de 2023 et 2024, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine n'a pas mis en place de dispositif d'aide à l'animation des PAEC et MAEC en dehors des sites Natura 2000.

Dans ce contexte contraint, le Parc assurera une animation territoriale réduite, se limitant à répondre aux sollicitations, sans démarche active ni campagne de sensibilisation auprès des agriculteurs.

Pour financer cette action hors sites Natura 2000, l'animation 2025 nécessaire à la préservation des prairies naturels du territoire sera portée dans le cadre programme d'action 2025 du contrat Parc. Cette dépense d'animation territoriale est estimée à 0,25 ETP, soit un budget d'environ 10 000 €.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** les candidatures du Parc dans le cadre des appels à projets régionaux ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions et signer tout document en lien avec ce dossier.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 5 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Dournazac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 26 février 2025

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Colette LANGLADE, Catherine LA DUNE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Thierry MAUX, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Fabrice KINTING, Jean-François BOYER, Raoul RECHIGNAC, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Fabien HABRIAS, Florence FAURE, Cécile DUODOGNON, Jean-Paul BONNIN, Marie-Jeanne DARTOUT, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Thierry DAUCHAR, Alain DURIS, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Christelle THORE, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Gaétan MOULY, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal CURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Laurent MENUT, Muriel GARAUD, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUD, Pierre HACHIN, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Gérard CHAPEAU, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Philippe FRANÇOIS, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT à Henri SEEGER, Virginie CHABAUD à Henri SEEGER, Claudette LORGUE à Lucien COINDEAU, Lies SWIDERSKI à Lucien COINDEAU, Christian ALLARY à Paulette LACROIX, Laurent MENUT à Claudine LATHIERE, Muriel GARAUD à Fabrice CHAMINADE, Aude de COURCEL à Paulette LACROIX, Isabelle HECKELMANN à Jean LE GOFF, Pascal MECHINEAU à Pascal BOURDEAU, Gérard CHAPEAU à Céline DUODOGNON, Philippe FRANÇOIS à Fabrice KINTING

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	153.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	38	50	1	50	
TOTAL	135	43	59	-	153.7	

Objet : Appel à projet national : Evaluation APP de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 – Période 2020-2024

Votants : 153.7
Pour : 153.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Sur les sites Natura 2000, des mesures de gestion contractuelles sont déployées. Pour les surfaces agricoles, des Mesures Agro-Environnementales sont proposées aux agriculteurs volontaires, recrutés par une animation territoriale dédiée.

Sur les prairies, des mesures proposent un retard de fauche paramétré selon une date moyenne de fauche sur le territoire considéré.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB), avec l'appui du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), conduit l'évaluation des mesures de gestion Natura 2000. Par Appel à Projet national doté d'une enveloppe financière de 25 000 € par lauréat, l'OFB recrute des territoires volontaires. En 2024, un appel à projet portait sur le retard de fauche en prairies de basse altitude.

Ces évaluations sont programmées sur 5 ans, de 2025 à 2029.

En début d'année 2024, le Parc a répondu à l'appel à projets pour l'évaluation des mesures de retard de fauche. Sa candidature a été retenue pour la période 2025-2029.

Au titre des campagnes PAC 2023 et 2024, les mesures de « retard de fauche » ont permis l'engagement de 695 hectares de surfaces agricoles, représentant un investissement comptable de 785.527 € sur 5 ans.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité de celui mené par le Parc de 2020 à 2024 sur la même thématique. Les travaux réalisés ont mis en évidence la plus-value écologique du retard de fauche, avec, par exemple, l'observation de 15 à 20 espèces végétales en fauche tardive contre 6 à 15 en fauche régulière.

Conformément au protocole établi par le Muséum, le projet 2025-2029 prévoit l'observation comparative de trois prairies en fauche tardive et trois prairies en fauche « normale » (non tardive), selon la ventilation suivante :

Relevés	Opérateur	Périodicité
S1 – description de la prairie	PNR Périgord Limousin	1 année sur 5
S2 – pratiques de gestion	PNR Périgord Limousin	5 années sur 5
S3 – relevés des dates de fauches	PNR Périgord Limousin	5 années sur 5
S4 – relevé phytosociologique	Prestataires, Nicolas VINCENT	5 années sur 5
S5 – relevé flore	Prestataires, Nicolas VINCENT	5 années sur 5
S6 – relevé oiseaux	Prestataires, LPO Dordogne	5 années sur 5
S7 – relevé pollinisateurs sauvages	Prestataires, Nicolas VINCENT	5 années sur 5

Le plan de financement prévisionnel pour ce projet serait le suivant :

Opérateur	Indicateurs	Coût opérations
PNR Périgord Limousin	S1 - description de la prairie S2 - pratiques de gestion S3 - relevés des dates de fauches	9.000 € - 26 JH (CR) au titre de l'animation Natura 2000 Vallée de la Nizonne (action déjà financée) - 10 JH (AS)
Prestation externe : Nicolas VINCENT	S4 - relevé phytosociologique S5 - relevé flore S7 -relevé pollinisateurs sauvages	21.450 € TTC - 35,4 JH terrain - 7,5 JH synthèse et bureau
Prestation externe : LPO Dordogne	S6 - relevé oiseaux	7.118 € TTC - 12,5 JH terrain - 2,5 JH synthèse et bureau
TOTAL prévisionnel		37.568 € TTC

Recettes associées	Montants
Dotation Appel à projet	25.000 €
Financement Animation Natura 2000	9.000 €
Autofinancement spécifique (contrat parc 2025 à 2029) – Nouvel engagement	3.568 €
TOTAL prévisionnel	37.568 €

Le montant opérateur PNR Périgord Limousin, 9.000 € de dépenses estimées, temps agents et frais de mission, sera soutenu par les fonds d'animation des sites Natura 2000 « vallée de la Nizonne » et « réseau hydrographique de la Haute Dronne ». L'aide de l'OFB sur le projet, 25.000 €, sera engagée en direction des partenaires recrutés (LPO Dordogne et Vincent NICOLAS). Elle sera versée directement par l'OFB aux deux partenaires, sans transiter par le Parc.

Le reste des dépenses non couvert par cette dotation de 25.000 €, soit la valeur de 3.568 € sera versé par le Parc aux deux partenaires à la fin du programme, sur les valeurs suivantes : 889 € à la LPO Dordogne et 2.679 € à Nicolas VINCENT.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet lauréat national, les prestataires retenus et le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document en lien avec ce dossier.

Certifié exécutoire, publié le **13 MARS 2025**

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

